



2024 / 35

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique LE VINGT-HUIT MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES sous la présidence de Monsieur André POINTET

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry - BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique - DUNAND François - GERMANAZ Sylvie - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine - JAY Hélène - KALIAKOUKAS Evelyne - MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc - MIBORD Josiane - MORARD Ghislaine - MORIN Jean Yves - POINTET André - RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX MOLLARD Alain - VICHARD Daniel - VORGER Jean-Michel

POUVOIR : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique

EXCUSES : M. GSELL Bernard
M. GUILLARD Paul

Date de Convocation :
21 mars 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 21
Votants : 20

Madame Hélène JAY est désignée Secrétaire de Séance.

Objet : Adoption des budgets primitifs 2024 – Budget Eau

Monsieur Dominique COLLIARD s'est retiré et a quitté la salle. Il n'a pas pris part ni au débat ni au vote.

Le Président résume les orientations générales du budget Eau et procède à leur lecture par chapitre

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	2 284 758.63 €	2 284 758.63 €
Investissement	3 238 551.91 €	3 238 551.91 €

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2322-1, L2312-2 à L2312-14, et L5211-

Vu les instructions budgétaires M49,

Vu l'avis des commissions finances des 12 et 19 mars 2024,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif Eau 2024 tel que présenté.

Pour	Contre	Abstention	NPPV
20			2 Dominique COLLIARD Daniel COLLOMB

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.

Le Président,

André POINTET